



Problème loyer avec proprietaires

Par **fran6**, le **29/10/2009** à **13:21**

Bonjour,rrnAyans déménagé le 04/08/09, lors de l'état des lieux de sortie, nous nous mettons d'accord avec le propriétaire pour payer jusqu'a la fin de notre péavis le 21/08/09. Cependant, le 14/08/09, des nouveaux locataires prennent pocession du logement. Deux mois apres, notre propriétaire nous redonne la cotion en déduisant le loyer, mais en comptant jusqu'au 21/08/09. Apres un envoi de recomande avec AR demandant une réguralisation. Il me demande maintenat une preuve que mentionnant que les nouveau locataires ont enmenagés le 14, pour leur faire payer cette semaine. Je précise que les nouveaux locataire ont un état des lieux datés au 21/08/08. rnLES propriétaires ont ils le droit de réclamer le loyer de la semaine au nouveaux locataire?rnSuis je obliger de prouver la date d'enmenagement?rnMerci